Nations Unies $T_{PV.1708}$



Conseil de tutelle

Soixante-troisième session

Documents officiels

1708e séance Jeudi 21 octobre 2002, à 15 heures New York

Pré.	sia	lent	

provisoire: M. Doutriaux (France)

La séance est ouverte à 15 h 10.

Ouverture de la soixante-troisième session

Le Président temporaire : Je déclare ouverte la soixante-troisième session du Conseil de tutelle.

Adoption de l'ordre du jour (T/1988)

L'ordre du jour provisoire est adopté.

Élection du Président et du Vice-Président

Le Président temporaire : Je crois comprendre, qu'à la suite de consultations entre les membres du Conseil, M. Adam Thompson du Royaume-Uni est candidat au poste de président et M. Michel Duclos de la France, au poste de vice-président du Conseil.

Si je n'entends pas de commentaires, je considérerai que le Conseil souhaite ne pas procéder au vote au scrutin secret et élire par acclamation M. Thompson du Royaume-Uni, Président du Conseil, et M. Duclos de la France, Vice-Président du Conseil.

Par acclamation, M. Adam Thompson (Royaume-Uni) est élu Président et M. Michel Duclos (France) est élu Vice-Président.

Le Président temporaire : Je déclare M. Adam Thompson du Royaume-Uni, Président et M. Michel Duclos de la France, Vice-Président du Conseil. Je présente mes plus sincères félicitations à M. Thompson et à M. Duclos pour leur élection en tant que Président et Vice-Président du Conseil.

La séance est levée à 15 h 15.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

02-70194 (F)